

Octobre 2012

JALMA

N° 110750

Contact
Damien Philippot
Directeur de clientèle
Département Opinion
damien.philippot@ifop.com

L'Observatoire de l'accès aux soins – Vague 2

Paris
Toronto
Shanghai
Buenos Aires



jalma

Connection creates value

1 | La méthodologie

Etude réalisée pour : **Jalma**

Echantillon : Echantillon de **1 012** personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Mode de recueil : Les interviews ont eu lieu par questionnaire auto-administré en ligne (CAWI - Computer Assisted Web Interviewing).

Dates de terrain : Du 9 au 11 octobre 2012

2 | **Les résultats de l'étude**

A | Le jugement global sur la facilité d'accès aux soins

Question : Aujourd'hui, en France, l'accès aux soins assurés par les professionnels de santé vous semble-t-il très facile, assez facile, assez difficile ou très difficile ?

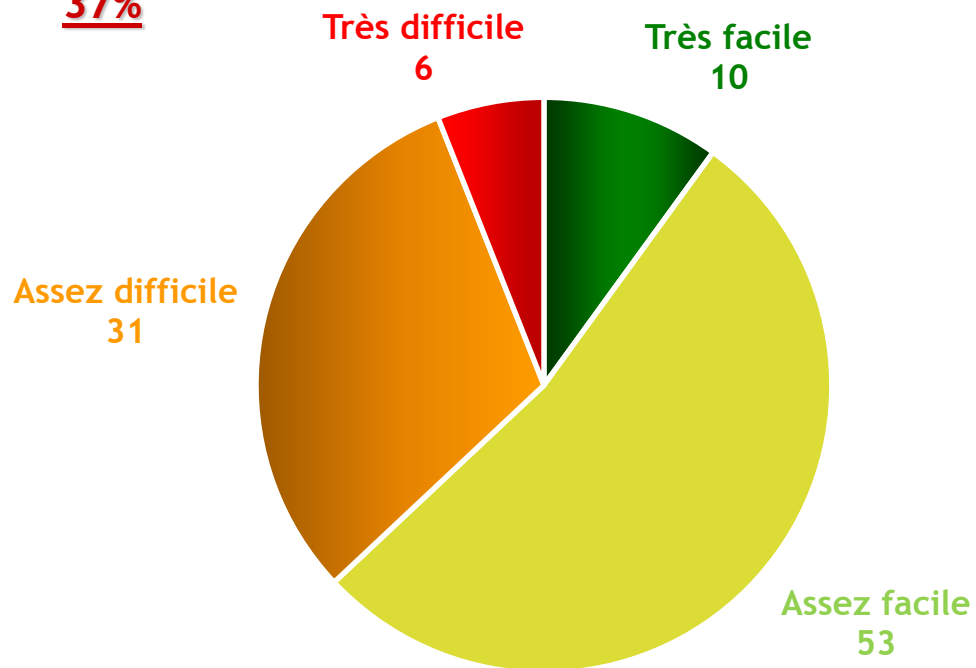
Ensemble
des Français
Octobre 2012

S/T
« Difficile »

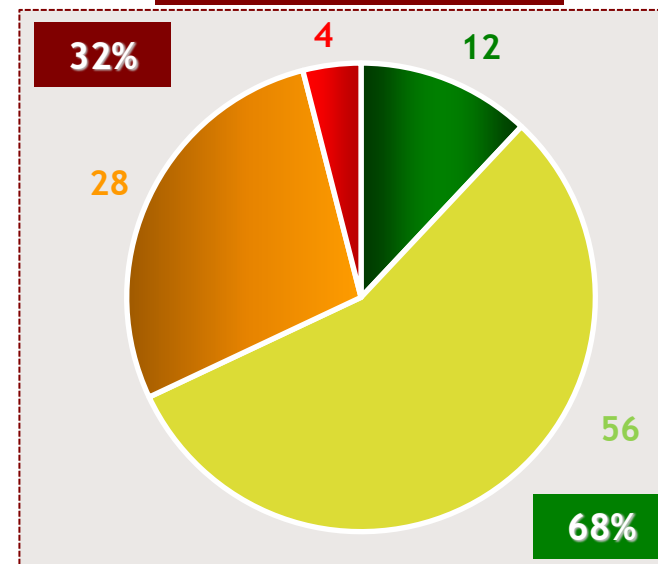
37%

S/T
« Facile »

63%



Rappel octobre 2011*

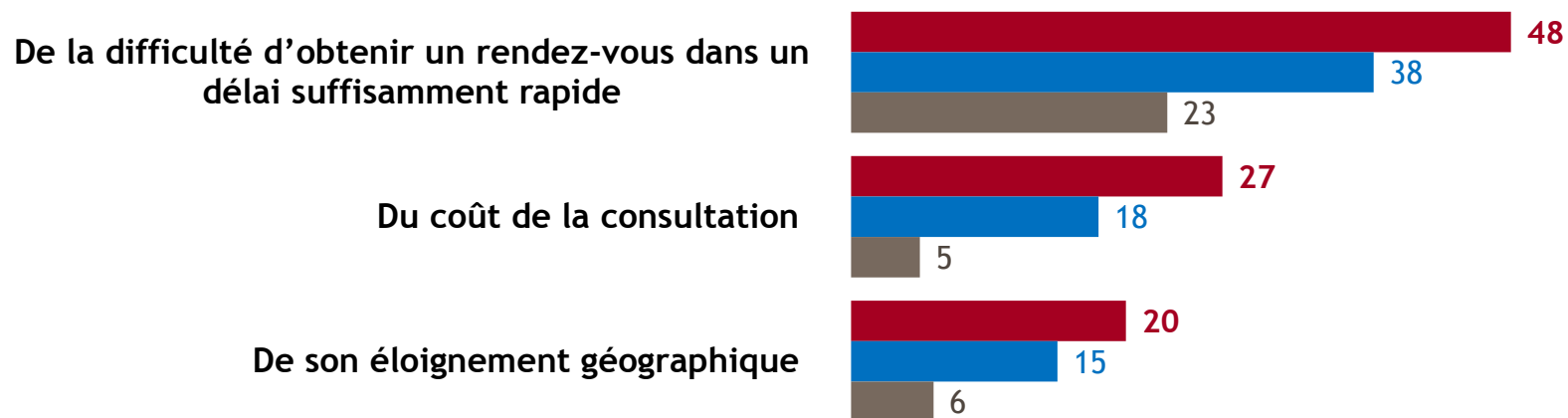


Question : Vous est-il déjà arrivé de renoncer à des soins chez un médecin généraliste / spécialiste à cause... ?

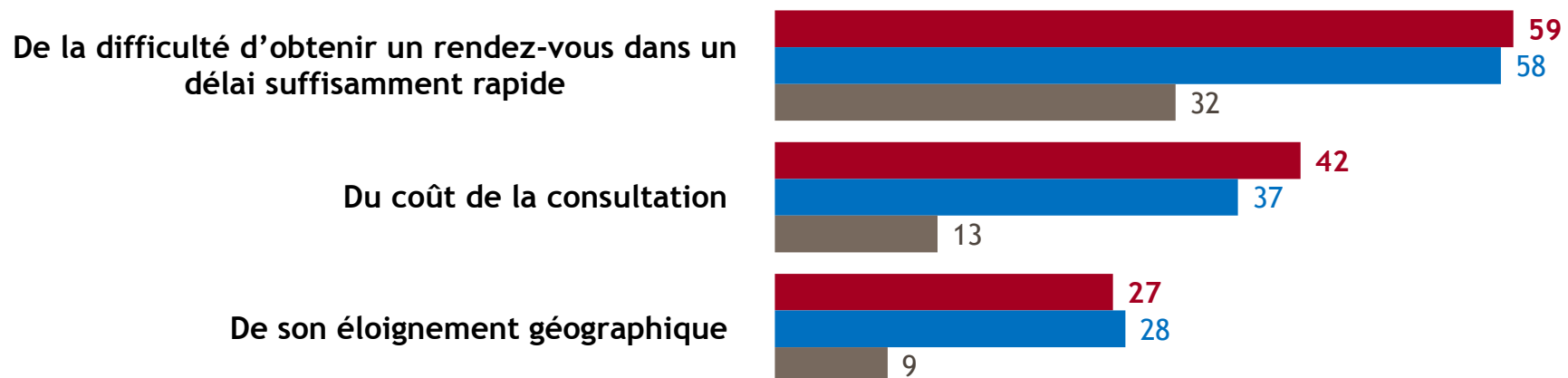
Récapitulatif : Total Oui

■ Octobre 2012 ■ Rappel Octobre 2011 ■ Rappel octobre 2007*

Chez un médecin généraliste



Chez un médecin spécialiste

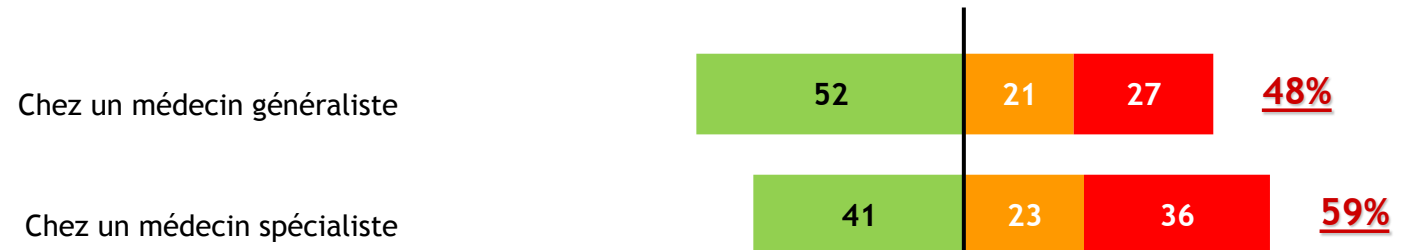


Question : Vous est-il déjà arrivé de renoncer à des soins chez un médecin généraliste / spécialiste à cause... ?

Classement par type de contact

De la difficulté d'obtenir un rendez-vous dans un délai suffisamment rapide

S/T « Oui »



Du coût de la consultation



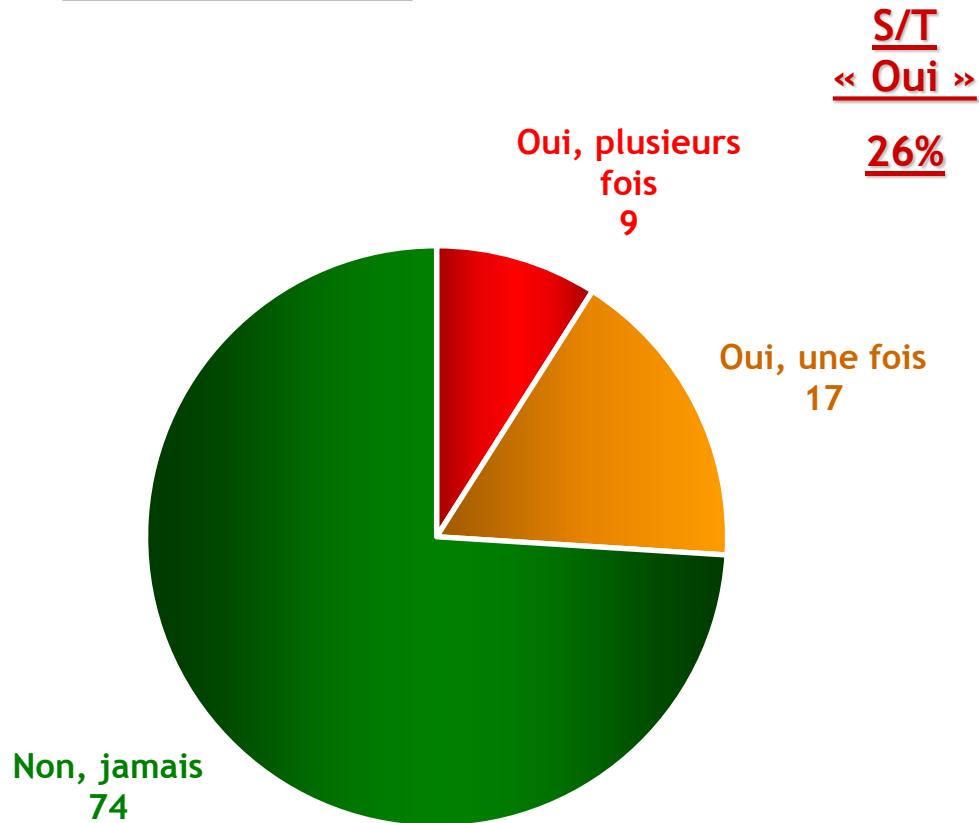
De son éloignement géographique



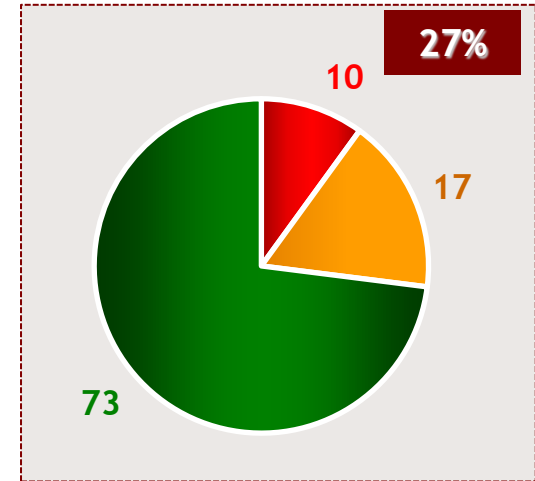
■ Oui, plusieurs fois
 ■ Oui, une fois
 ■ Non, jamais

Question : Vous est-il déjà arrivé de vous rendre aux urgences d'un hôpital, parce que vous n'avez pas obtenu un rendez-vous chez un professionnel de santé dans des conditions raisonnables de délai ou de coût ?

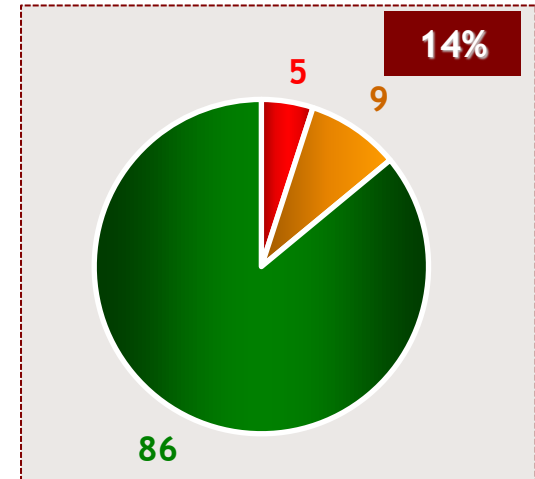
Ensemble des Français
Octobre 2012



Rappel octobre 2011

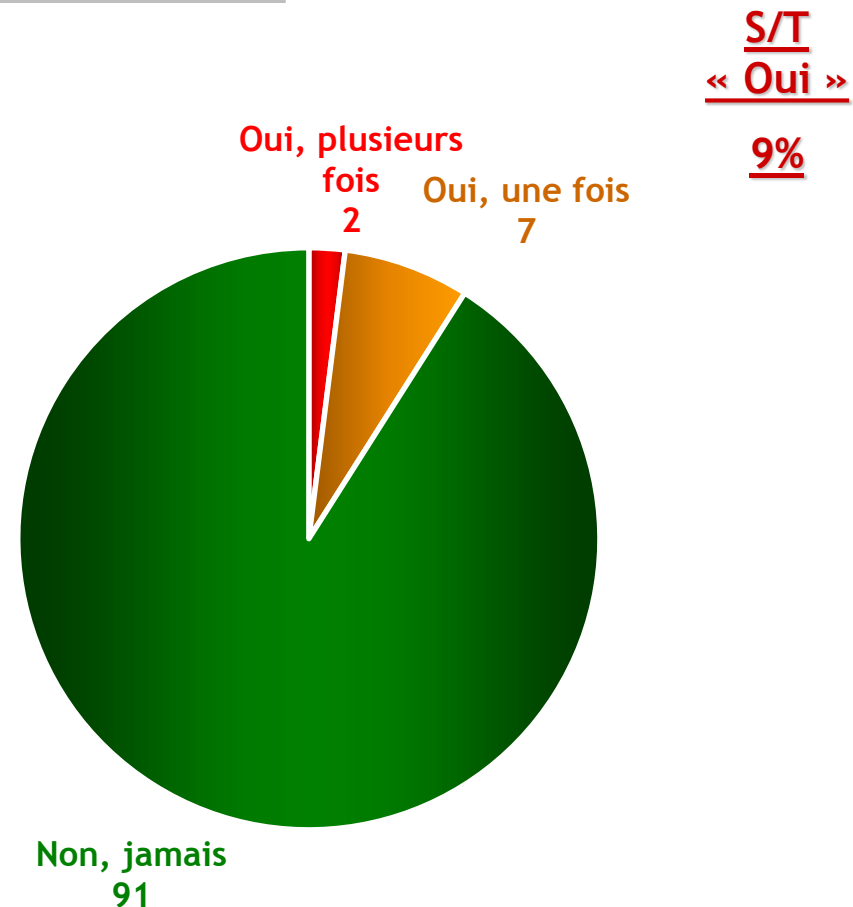


Rappel octobre 2007



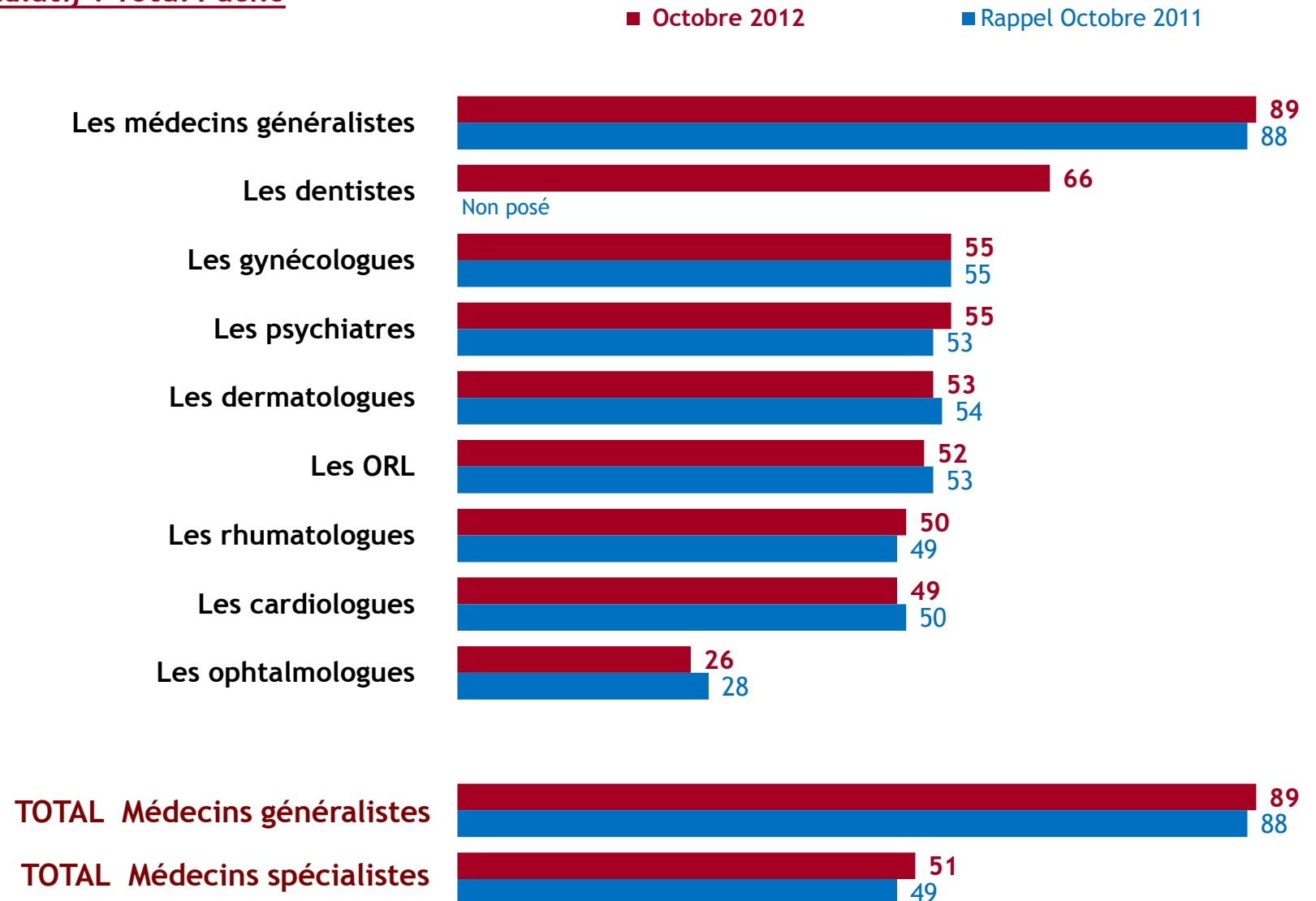
Question : Vous est-il déjà arrivé de renoncer à une intervention chirurgicale, parce que vous n'avez pas obtenu une prise en charge dans des conditions raisonnables de délai ou de coût ?

Ensemble
des Français
Octobre 2012

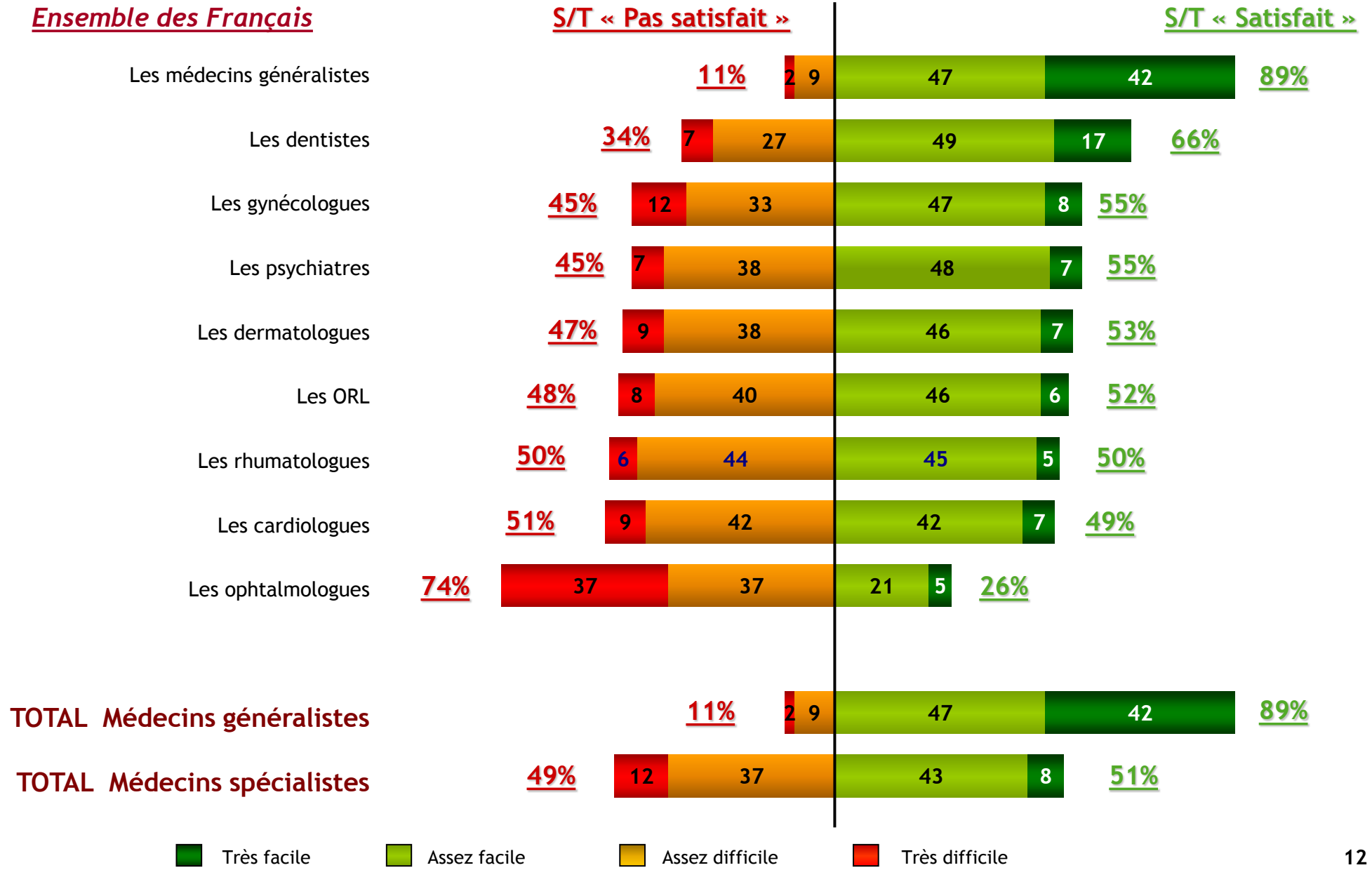


Question : D'après vous, même si vous n'êtes pas personnellement concerné, diriez-vous que l'accès aux soins assurés par les professionnels de santé suivants est très facile, assez facile, assez difficile ou très difficile ?

Récapitulatif : Total Facile



Question : D'après vous, même si vous n'êtes pas personnellement concerné, diriez-vous que l'accès aux soins assurés par les professionnels de santé suivants est très facile, assez facile, assez difficile ou très difficile ?



B | **Les délais d'attente pour obtenir une consultation chez un médecin**

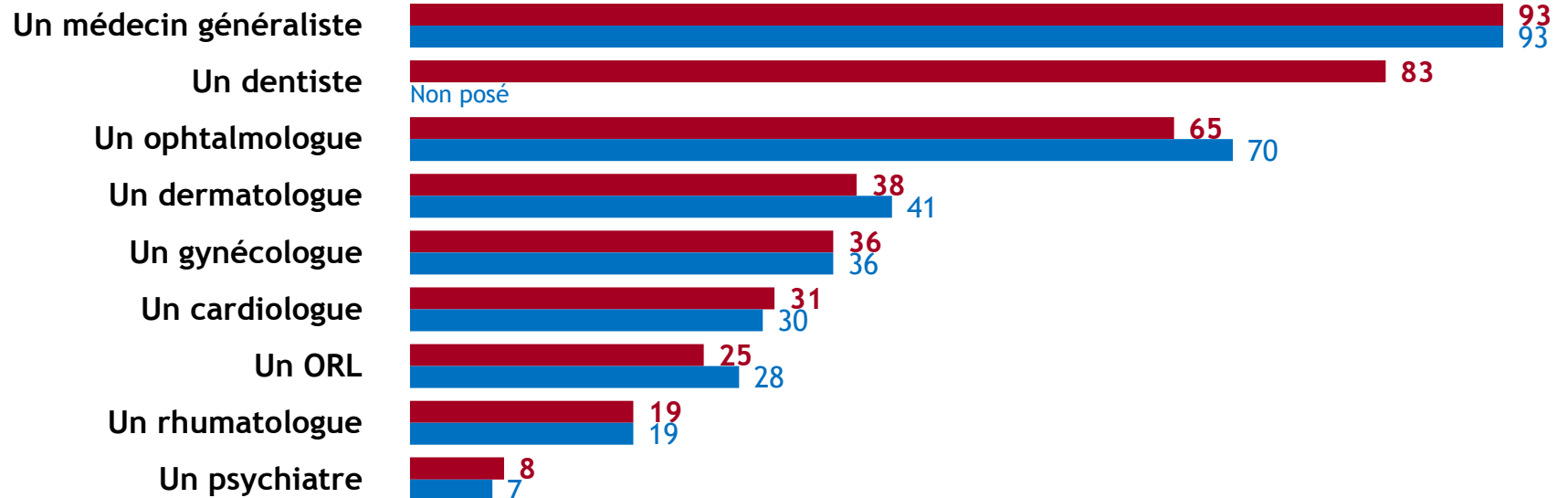
Question : Au cours des 3 dernières années, avez-vous consulté au moins une fois l'un professionnel de santé suivant en dehors d'un hôpital / dans un hôpital ?

Récapitulatif : Oui

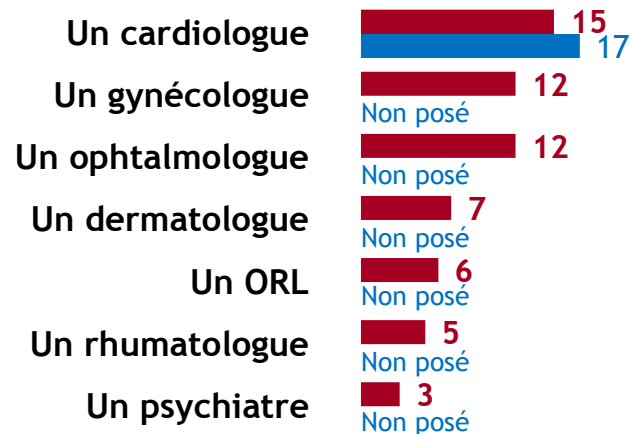
■ Octobre 2012

■ Rappel Octobre 2011

MÉDECINS LIBÉRAUX



MÉDECINS HOSPITALIERS

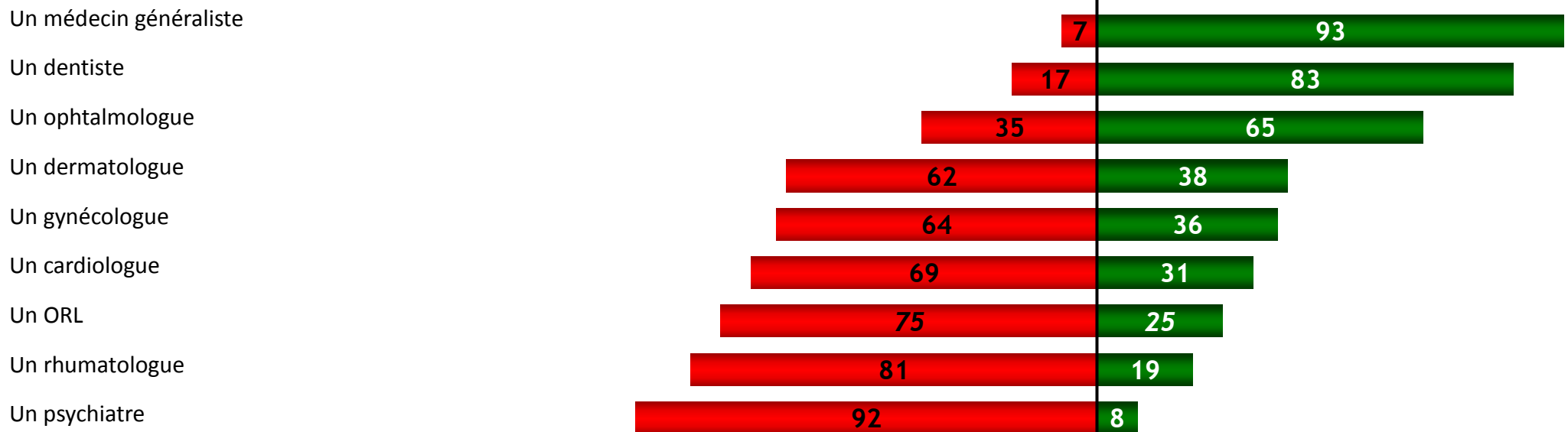


Question : Au cours des 3 dernières années, avez-vous consulté au moins une fois l'un professionnel de santé suivant en dehors d'un hôpital / dans un hôpital ?

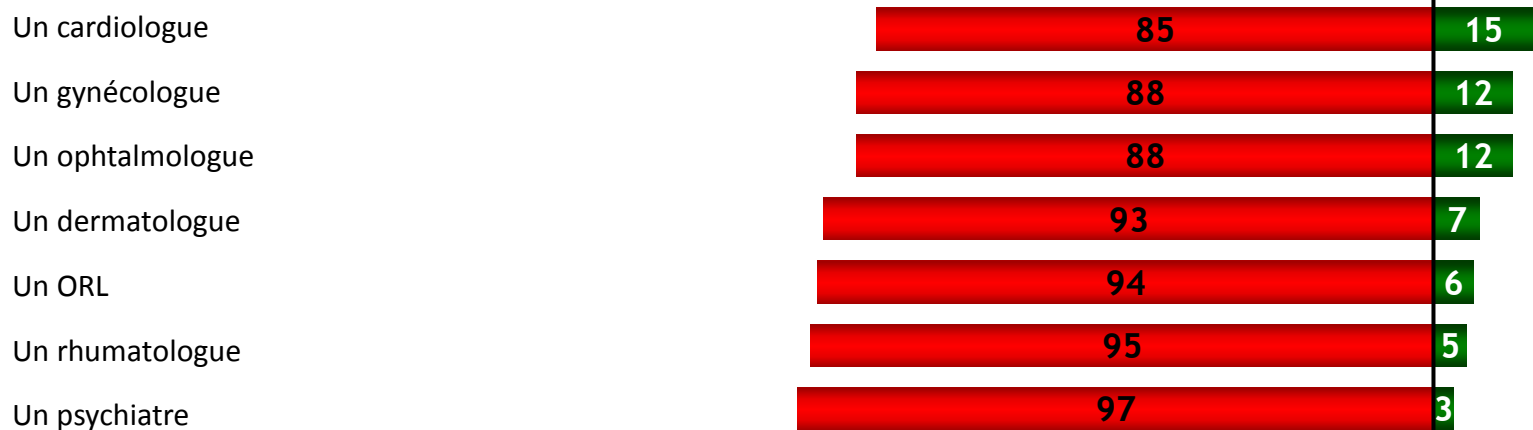
Ensemble des Français

■ Non ■ Oui

MÉDECINS LIBÉRAUX



MÉDECINS HOSPITALIERS



Question : La dernière fois que vous avez souhaitez consulter en dehors d'un hôpital / dans un hôpital les professionnels de santé suivants, aviez-vous besoin de le voir dans la journée ?

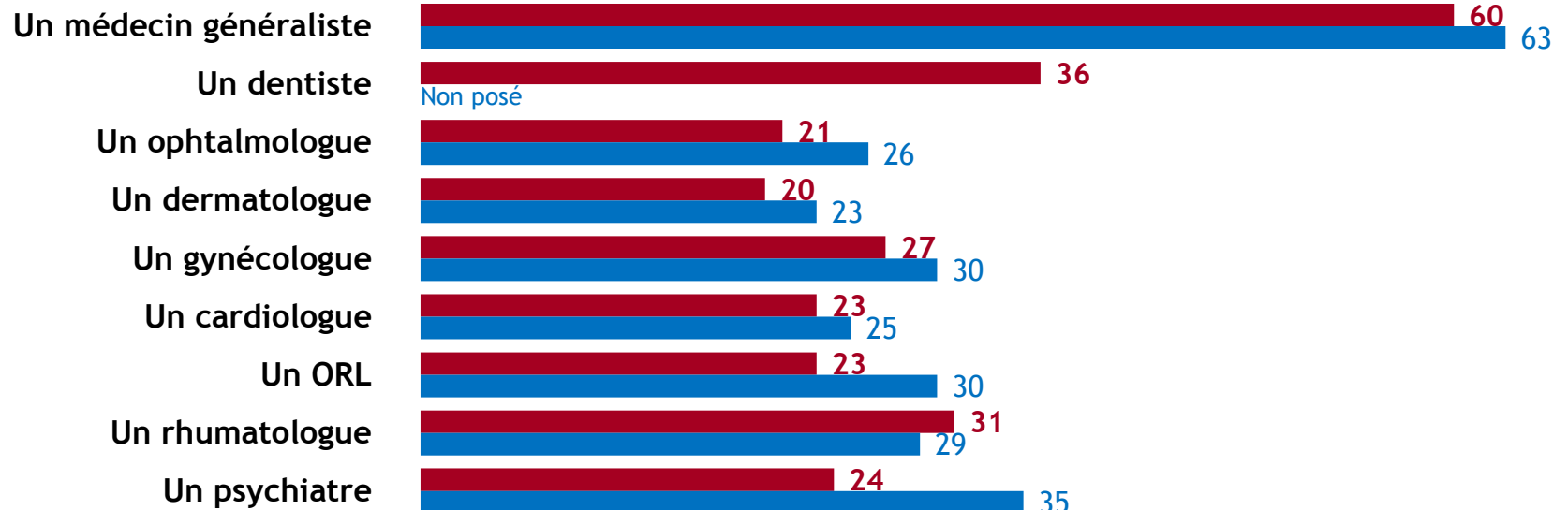
PERSONNES AYANT CONSULTÉ CE TYPE DE PROFESSIONNEL DE SANTÉ AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

Récapitulatif : Oui

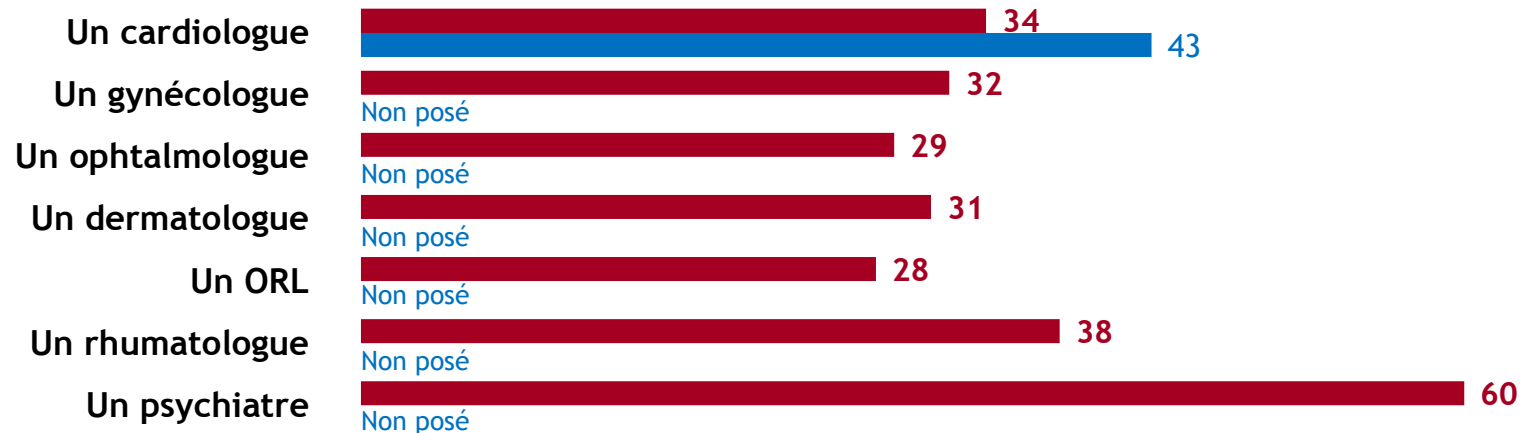
MÉDECINS LIBÉRAUX

■ Octobre 2012

■ Rappel Octobre 2011



MÉDECINS HOSPITALIERS



Question : La dernière fois que vous avez souhaitez consulter en dehors d'un hôpital / dans un hôpital les professionnels de santé suivants, aviez-vous besoin de le voir dans la journée ?

PERSONNES AYANT CONSULTÉ CE TYPE DE PROFESSIONNEL DE SANTÉ AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

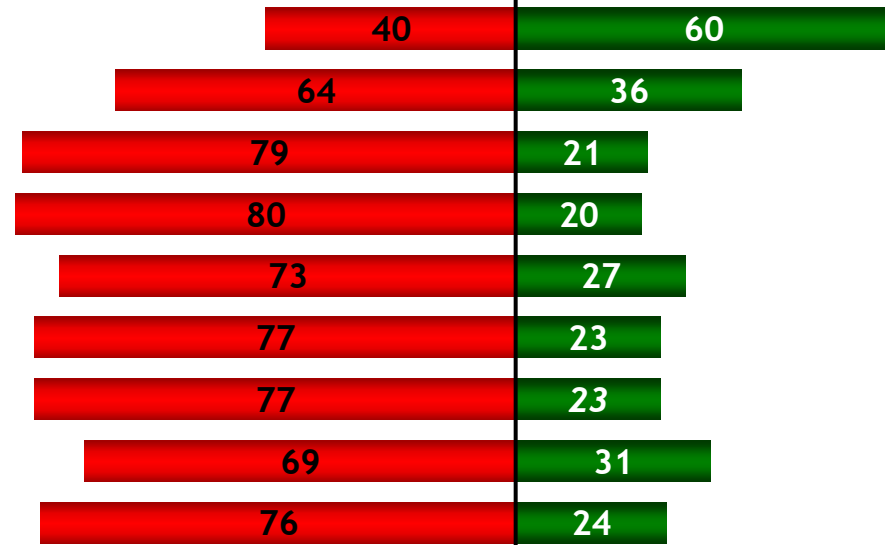
Proportion de personnes ayant consulté le professionnel de santé cité

■ Non ■ Oui

MÉDECINS LIBÉRAUX

93
83
65
38
36
31
25
19
8

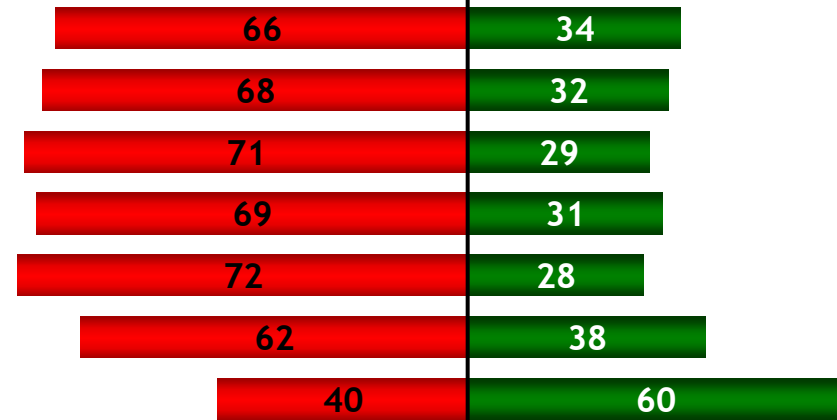
Un médecin généraliste
Un dentiste
Un ophtalmologue
Un dermatologue
Un gynécologue
Un cardiologue
Un ORL
Un rhumatologue
Un psychiatre



MÉDECINS HOSPITALIERS

15
12
12
7
6
5
3

Un cardiologue
Un gynécologue
Un ophtalmologue
Un dermatologue
Un ORL
Un rhumatologue
Un psychiatre

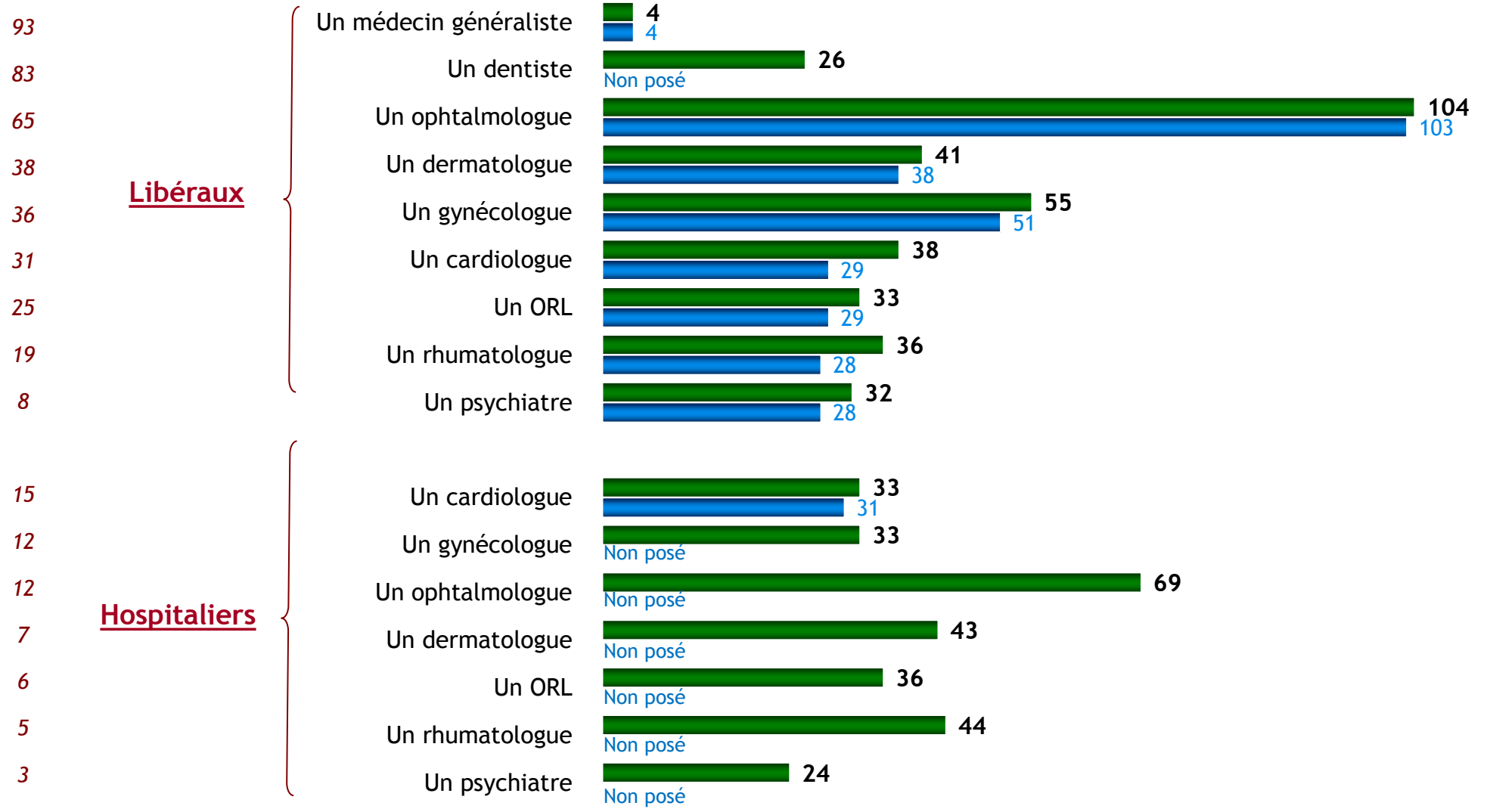


Question : La dernière fois que vous avez souhaitez consulter les professionnels de santé suivants, en dehors d'un hôpital / dans un hôpital, quels ont été les délais d'attente pour obtenir un rendez-vous ?

PERSONNES AYANT CONSULTÉ LE TYPE DE PROFESSIONNEL DE SANTÉ CITÉ

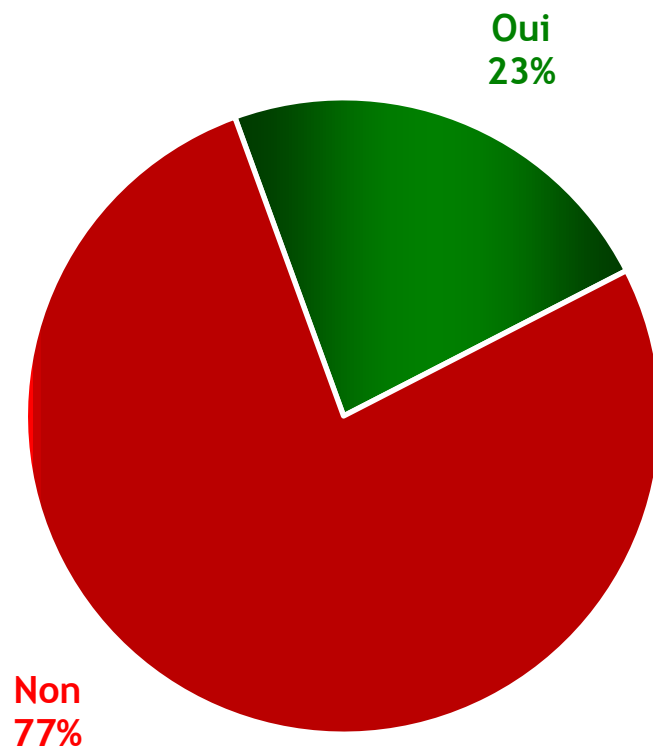
Proportion de personnes ayant consulté le professionnel de santé cité

Moyenne (en nombre de jours)

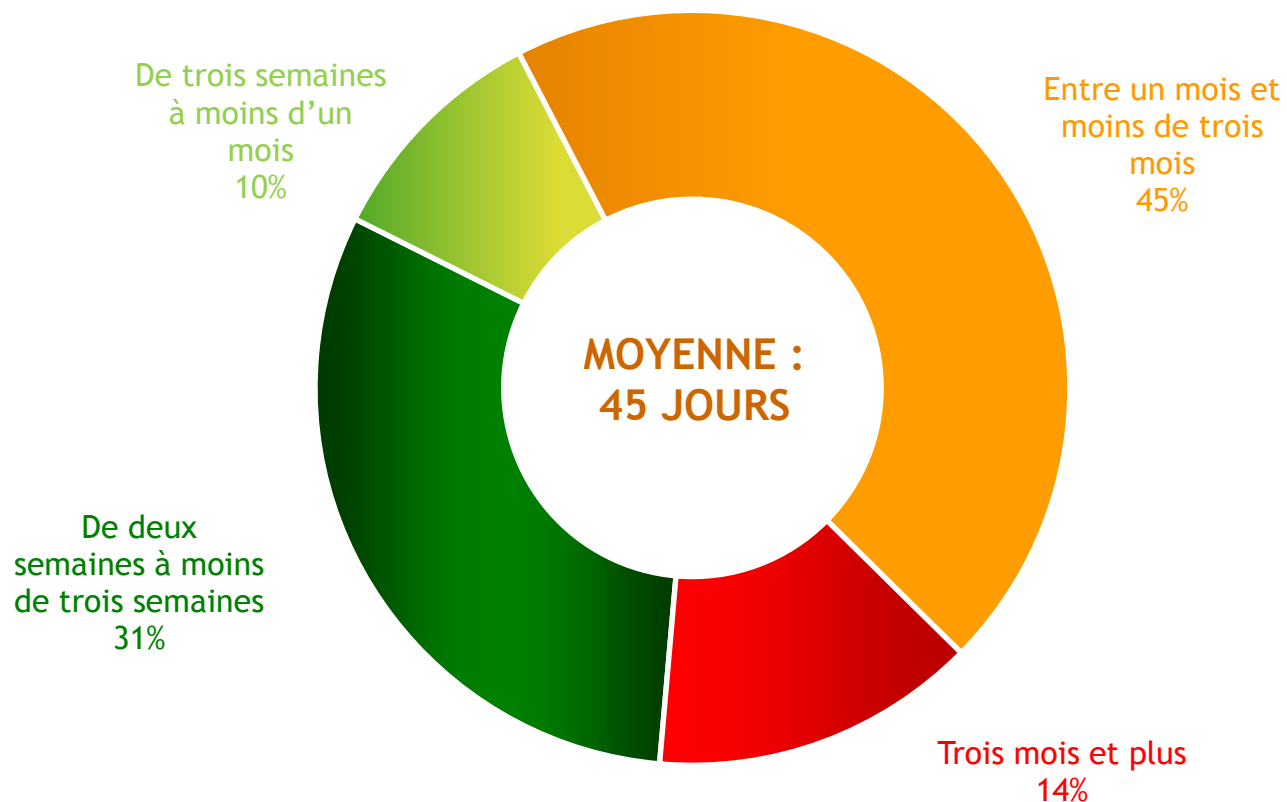


Question : Au cours des deux dernières années, avez-vous dû subir une ou plusieurs intervention(s) chirurgicale(s) programmée(s) (nous ne parlons pas d'interventions chirurgicales réalisées en urgence) ?

Ensemble
des Français



Question : La dernière fois que vous avez dû subir une intervention chirurgicale programmée, quels ont été les délais d'attente pour votre admission à l'hôpital ?



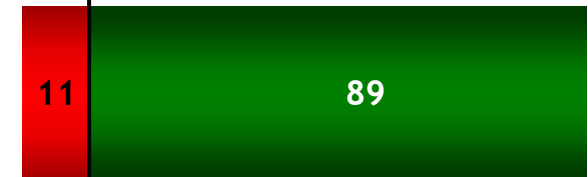
personnes ayant subi une intervention chirurgicale au cours des deux dernières années, soit 23% de l'échantillon

C | La perception de l'évolution de l'accès aux soins et de la démographie médicale en France

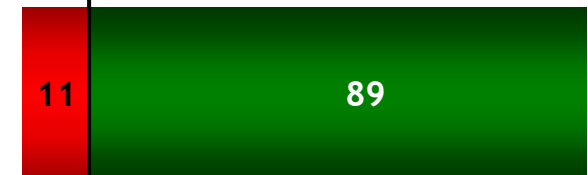
Question : Vous personnellement, possédez-vous à votre domicile... ?

■ Non ■ Oui

Une balance ou pèse-personne permettant de connaître votre poids



Un thermomètre permettant de prendre votre température

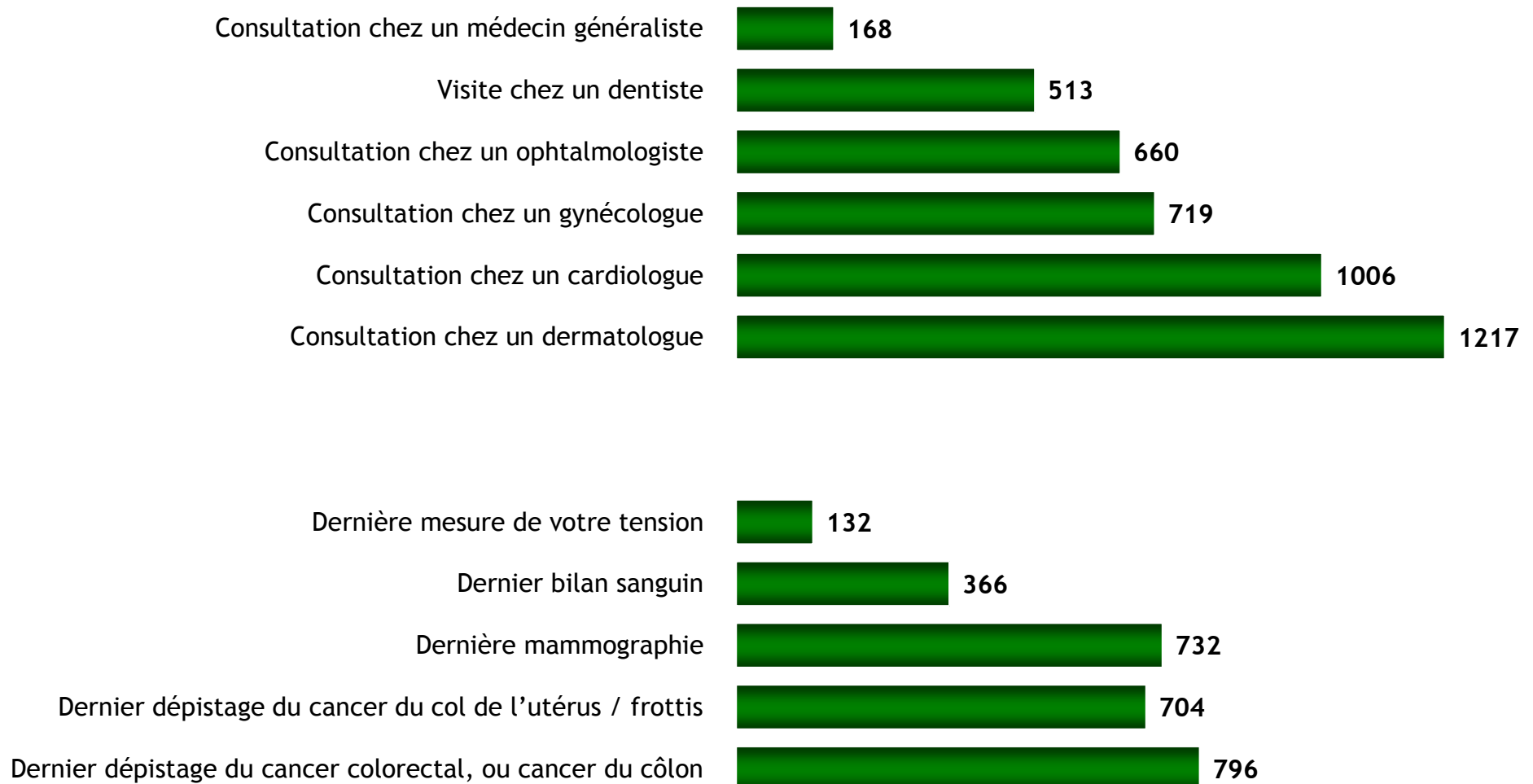


Un tensiomètre permettant de mesurer votre tension



Question : La dernière fois que vous avez souhaitez consulter les professionnels de santé suivants, en dehors d'un hôpital / dans un hôpital, quels ont été les délais d'attente pour obtenir un rendez-vous ?

Moyenne (en nombre de jours)



Question : Pour faire face aux difficultés d'accès aux soins, différentes solutions sont parfois envisagées. Pour chacune d'entre elles, diriez-vous qu'il s'agit selon vous d'une bonne solution et que vous seriez prêt à l'essayer, d'une bonne solution mais que vous ne seriez pas prêt à l'essayer maintenant, ou d'une mauvaise solution ?

Le dépistage organisé : recevoir des invitations régulières pour participer à des opérations de dépistage structurées de certaines maladies courantes (par exemple : dépistage du diabète et de l'hypertension)



Avoir recours à la délégation de tâches entre professionnels de santé, c'est-à-dire par exemple confier la réalisation de certains actes aujourd'hui réservés aux médecins à des infirmières dûment formées



La télésurveillance médicale ou télésuivi : permettre à un médecin d'interpréter à distance les données nécessaires au suivi médical d'un patient, l'enregistrement et la transmission des données pouvant être automatisés ou réalisés par le patient lui-même



La téléconsultation : permettre à un médecin de donner une consultation à distance à un patient par téléphone, éventuellement complété par l'utilisation d'une webcam ou par l'envoi de photos



■ Une bonne solution et prêt à l'essayer

■ Une bonne solution mais pas prêt à l'essayer

■ Une mauvaise solution

3 | Les principaux enseignements

Les conditions d'accès aux soins restent globalement bien jugées malgré un recul

63% des Français jugent que l'accès aux soins assurés par les professionnels de santé leur semble facile. Ce résultat marque une baisse de 5 points par rapport à la vague précédente. Les personnes issues des catégories socioprofessionnelles les plus modestes se montrent légèrement plus sévères quant à la facilité d'accès (57%), de même que les habitants des communes rurales (56%) se démarquant de ceux de l'agglomération parisienne (69%).

Un Français sur deux a déjà renoncé à des soins chez un généraliste pour des raisons de temps, de coût et d'éloignement géographique

De manière générale, les Français semblent renoncer davantage à des soins chez un médecin spécialiste que ce soit pour des raisons de temps, de coût et d'éloignement géographique, que chez un médecin généraliste. 54% ont déjà renoncé à consulter un généraliste pour l'une ou l'autre de ces raisons, contre 66% pour un spécialiste. Dans le détail, 27% des personnes interrogées déclarent avoir renoncé à des soins chez un médecin généraliste (+9 par rapport à 2011) et 42% à des soins chez un médecin spécialiste (+5) en raison du coût de la consultation. L'éloignement géographique apparaît également comme une cause de renonciation à des soins : 20% des personnes interrogées ont renoncé à se soigner chez un généraliste (+5) et 27% chez un spécialiste pour cette raison (-1). Elles ne demeurent pas néanmoins les principales raisons de la renonciation à des soins. Les difficultés d'obtenir un rendez-vous dans un délai suffisamment rapide sont en effet invoquées principalement, par 48% des interviewés pour des soins chez un généraliste (+10) et 59% pour des soins chez un spécialiste (+1). Les évolutions constatées par rapport à l'année passée montrent que de plus en plus de personnes renoncent à des soins chez un généraliste pour les trois raisons évoquées ci-dessus.

Les personnes les plus vulnérables financièrement renoncent davantage à des soins chez le médecin

L'analyse des résultats détaillés montre que la renonciation à des soins en raison du coût concerne davantage les cibles les plus vulnérables financièrement, à savoir les personnes issues des catégories socioprofessionnelles les plus modestes (39% pour les soins chez un généraliste contre 27% en moyenne ; 51% pour les soins chez un spécialiste contre 42% en moyenne), les personnes ne bénéficiant pas d'une couverture complémentaire (52% chez un généraliste, 61% chez un spécialiste) et celles bénéficiant de la Couverture Maladie Universelle (44% chez un généraliste, 55% chez un spécialiste). Les habitants des zones rurales renoncent quant à eux davantage à des soins chez un médecin spécialiste en raison de l'éloignement géographique (33% contre 27% en moyenne). Plus globalement, toutes raisons confondues, la renonciation à des soins chez des professionnels de santé concerne également plus que la moyenne les jeunes de moins de 35 ans, parmi lesquels 71% ont renoncé à des soins chez un généraliste et 82% chez un spécialiste, et les personnes ayant des enfants à charge, parmi lesquels 66% ont renoncé à consulter un généraliste et 80% un spécialiste.

Le recours aux urgences plutôt que consulter un médecin reste marginal

Les différents résultats évoqués précédemment expliquent que 26% des personnes interrogées, et notamment 42% de celles bénéficiant de la CMU, se sont déjà rendues aux urgences d'un hôpital plutôt que de consulter un généraliste ou un spécialiste en raison des difficultés d'obtenir un rendez-vous. La proportion se stabilise ainsi au quart de la population (-1 par rapport à 2011). En revanche, la renonciation à une intervention chirurgicale en raison du coût ou des délais de rendez-vous est plus marginale, puisqu'elle concerne 9% de la population interrogée. Si elle ne semble pas concerner une catégorie de population en particulier, les personnes ne bénéficiant pas de couverture complémentaire ont davantage été confrontées à cette situation (22%).

L'accès aux soins assurés par les ophtalmologues est toujours difficile

Les médecins généralistes apparaissent comme les professionnels de santé les plus disponibles pour les Français, en particulier lorsque les résultats sont mis en perspective par rapport à ceux des médecins spécialistes. Conformément aux résultats obtenus lors de la vague précédente, 89% des personnes interrogées estiment que l'accès aux soins assurés par les généralistes est facile (+1 par rapport à 2011). Dans une moindre mesure, les dentistes semblent globalement disponibles, l'accès à leurs soins étant jugé facile pour 66% des interviewés. Les Français sont plus partagés concernant les autres praticiens testés. La proportion de personnes soulignant la facilité d'accès aux soins s'élève en effet à 55% pour les gynécologues (stable), 55% pour les psychiatres (+2), 53% pour les dermatologues (-1), 52% pour les ORL (-1), 50% pour les rhumatologues (+1) et 49% pour les cardiologues (-1). Les ophtalmologues se situent quant à eux bien en retrait : à l'instar des résultats de 2011, seul un quart des Français seulement juge que l'accès à leurs soins est facile (26%, -2).

Dans le détail, le jugement sur l'accès aux soins assurés par les médecins généralistes demeure similaire quel que soit la segment sociodémographique de la population. Hormis les ophtalmologues pour lesquels le manque de disponibilité est mis en évidence dans les mêmes proportions pour chacun des segments, le jugement sur l'accès aux soins dévoile quelques clivages concernant les autres spécialistes : les personnes appartenant aux catégories socioprofessionnelles les plus modestes sont en effet globalement plus sévères à l'égard de la disponibilité de ces professionnels de santé.

Les généralistes et les dentistes sont les médecins libéraux les plus consultés

A l'instar des résultats de l'an dernier, les médecins généralistes apparaissent comme les professionnels de santé libéraux les plus consultés par les Français au cours des trois dernières années. 93% des personnes interrogées déclarent en effet les avoir visités au cours de cette période (stable). Ils devancent ainsi les dentistes (83%) et les ophtalmologues (65%, -5). Les visites chez les dermatologues (38%, -3), les gynécologues (36%, stable), les cardiologues (31%, +1) et les ORL (25%, -3) semblent moins régulières, tandis que celles chez les rhumatologues (19%, stable) et les psychiatres (8%, +1) concernent une proportion marginale de personnes. Les consultations des spécialistes dans les milieux hospitaliers se font plus rares. Un peu plus d'une personne sur dix s'est ainsi tournée vers un cardiologue (15%, -2), un gynécologue (12%) et un ophtalmologue (12%) à l'hôpital. Les dermatologues (7%), les ORL (6%), les rhumatologues (5%) et les psychiatres (3%) exerçant dans les hôpitaux ont été encore moins consultés. Notons de manière générale que les personnes les plus vulnérables financièrement et celles ayant des enfants à charge sont celles qui consultent globalement le moins.

Les consultations des médecins spécialistes se font de manière préventive

Les consultations des médecins généralistes exceptées, les consultations des différents professionnels de santé ne sont vraisemblablement pas guidées par le caractère urgent d'un mal ou d'une douleur ressentis. Si 60% des personnes ayant consulté un médecin généraliste (-3) avaient besoin de lui rendre visite dans la journée, les résultats ne sont pas les mêmes pour les autres professionnels de santé. Le degré d'urgence des consultations de ces derniers oscille ainsi entre 20% pour les dermatologues (-3) et 36% pour les dentistes, indiquant que la démarche de consultation était plutôt planifiée. Dans les milieux hospitaliers, les démarches de consultation des professionnels s'inscrivaient dans la même logique. La consultation d'un psychiatre a cependant été motivée par l'urgence, puisque 60% des personnes ayant rendu visite à ces spécialistes avaient besoin d'une prise en charge rapide. Notons que les personnes ayant à charge des enfants qui sont également celles qui consultent le moins le font davantage dans l'urgence lorsque le cas se présente.

Les délais d'attente les plus longs concernent les rendez-vous chez les ophtalmologues

Les délais d'attente constatés par les Français confirment les résultats obtenus au sujet de la facilité d'accès aux soins des différents médecins testés. Les médecins généralistes sont les professionnels libéraux pour lesquels les délais d'attentes sont les plus courts, atteignant 4 jours en moyenne (stable par rapport à 2011). Le temps d'attente s'élève à environ un mois pour les dentistes (26 jours), les psychiatres (32 jours, +4), les ORL (33 jours, +4), les rhumatologues (36 jours, +8) et les cardiologues (38 jours, +9). Les délais sont en revanche plus longs pour les dermatologues (41 jours, +3), les gynécologues (55 jours, +4) et surtout les ophtalmologues, puisqu'ils dépassent les trois mois d'attente (104 jours, +1). L'évaluation des délais d'obtention de rendez-vous en dehors d'un hôpital est revue sensiblement à la hausse pour les rhumatologues (36 jours, +8) et les cardiologues (38 jours, +9). D'une manière générale, les réponses données concernant ces professionnels de santé libéraux témoignent d'un allongement des délais d'attente. Dans le milieu hospitalier, les délais pour obtenir un rendez-vous tournent autour d'un mois. Ils s'élèvent à 24 jours en moyenne pour un psychiatre, à 33 jours pour un cardiologue (+2) et un gynécologue et 36 jours pour un ORL. Obtenir un rendez-vous chez un dermatologue (43 jours) et un rhumatologue (44 jours) s'avère un peu plus long, autour d'un mois et demi. La consultation d'un ophtalmologue dans un milieu hospitalier permet enfin de diminuer les délais d'attente. (69 jours contre 104 en dehors de l'hôpital). Ils restent toutefois les plus élevés observés.

45 jours d'attente en moyenne pour une intervention chirurgicale programmée

Au cours des deux dernières années, un quart des Français a subi une ou plusieurs interventions chirurgicales programmées (23%). Les personnes les plus vulnérables financièrement sont celles qui y ont eu le moins recours (19% des CSP- et 11% des personnes ne bénéficiant pas d'une couverture complémentaire), de même que les personnes ayant des enfants à charge (21%), confirmant le fait que l'accès aux soins leur est plus difficile. En moyenne, les délais d'attente ont atteint un mois et demi (45 jours).

Equiperment des Français : une balance, un thermomètre, mais rarement un tensiomètre

89% des Français interrogés déclarent avoir une balance ou un pèse-personne à leur domicile. Il n'y a guère que les personnes âgées de 18 à 24 ans (73% d'équipement) et les célibataires (81%) à se situer nettement en retrait par rapport à cette moyenne élevée. Le taux de possession personnelle d'un thermomètre pour prendre la température corporelle se situe au même niveau (89% en moyenne sur l'ensemble de la population) mais cache des disparités relativement fortes. On note ainsi que seuls 65% des 18-24 ans en sont équipés (le niveau d'équipement progresse avec l'âge des interviewés pour atteindre 98% chez les plus âgés), et que l'écart est conséquent entre les personnes bénéficiant de la CMU (76% d'équipement) et le reste de la population (90%). Quant au tensiomètre, il est largement moins répandu que les deux précédents outils d'autodiagnostic : seuls 29% des Français déclarent en posséder un. S'agissant de cet instrument, le taux d'équipement est principalement corrélé à l'âge : seuls 14% des moins de 35 ans en possèdent un, ce taux montant jusqu'à 60% parmi les 65 ans et plus. On relève aussi, sans surprise, que les personnes atteintes d'une maladie chronique en sont plus souvent équipées (46%) que le reste de la population (20%).

La date de la dernière consultation varie sensiblement selon le professionnel de santé, de 5 mois pour le généraliste à plus de 3 ans pour le dermatologue

La date de la dernière visite chez certains professionnels de santé est très variable selon le type de consultation testé. Il apparaît ainsi que le médecin généraliste a été visité pour la dernière fois en moyenne il y a plus de 5 mois (168 jours). Quant au dentiste, la visite la plus récente remonte en moyenne à près de 18 mois (513 jours). L'ophtalmologiste a été consulté il y a 22 mois (660 jours), un délai assez proche de celui observé pour le gynécologue (près de 2 ans, soit 719 jours). Concernant une plus faible proportion de la population (45% seulement des interviewés), la dernière visite d'un cardiologue remonte en moyenne à près de 3 ans (1006 jours), et celle d'un dermatologue (qui concerne 66% des interviewés) à plus de 3 ans (1217 jours).

Assez logiquement, des différences sensibles se font jour selon l'âge des interviewés. Ainsi, pour le médecin généraliste, le dentiste ou encore l'ophtalmologiste, la dernière consultation est d'autant plus rapprochée que le sujet est âgé ; c'est l'inverse concernant la visite chez le gynécologue.

Moins de consultations médicales dans les catégories populaires, et des spécialistes moins souvent visités dans les zones rurales

D'autres disparités peuvent aussi être relevées. Elles sont d'abord sociales. Ainsi, quelle que soit la consultation envisagée, la visite est plus lointaine pour les CSP- et notamment pour les ouvriers. A titre d'exemple, la dernière consultation chez un médecin généraliste remonte dans cette population à près d'un an (contre 5 mois en moyenne), celle chez le dermatologue à 4,5 ans contre 3 ans et 3 mois en moyenne. Les délais sont parfois supérieurs également chez les bénéficiaires de la CMU : c'est le cas pour la dernière visite du dentiste, de l'ophtalmologiste et du cardiologue notamment.

Enfin, les comportements ne semblent pas identiques en zones rurales et dans les agglomérations. Ainsi le médecin généraliste a été plus récemment consulté dans les zones rurales (en moyenne il y a 130 jours contre 196 jours en région parisienne), alors que la dernière visite chez le dentiste apparaît plus lointaine (631 jours en moyenne, contre 380 dans la région parisienne). Une consultation plus ancienne vaut aussi pour l'ophtalmologiste, le cardiologue et le dermatologue. Il est ainsi possible de faire l'hypothèse que le médecin généraliste constitue l'un des rares professionnels de santé relativement facile d'accès dans les zones rurales et que son expertise peut être mise à profit pour remplir des missions qui dans les zones plus urbanisées seraient peut-être davantage confiées à un spécialiste.

Des pratiques de prévention qui font l'objet de clivages générationnels, sociaux, mais pas géographiques

Concernant les pratiques de prévention testées, deux d'entre elles paraissent relativement communes et avoir été réalisées assez récemment. Il s'agit de la mesure de la tension, faite pour la dernière fois en moyenne il y a 132 jours, et du bilan sanguin réalisé il y a en moyenne 1 an. Seules des proportions marginales de la population n'ont jamais pratiqué ce genre d'examen (respectivement 8 et 9%). On relève que la dernière mesure de la tension est d'autant plus rapprochée que le sujet est âgé ; il en va de même pour le bilan sanguin.

Les dépistages liés aux potentiels problèmes de santé proprement féminins ont été réalisés pour la dernière fois il y a près de 2 ans s'agissant du frottis et il y a 2 ans pour la mammographie. Relevons que 41% des femmes interrogées déclarent n'avoir jamais fait de mammographie (un taux qui s'établit à 86% pour les moins de 35 ans, contre moins de 5% au-delà de 50 ans, mais tout de même à 47% parmi les femmes âgées de 35 à 49 ans), et que 23% n'ont jamais réalisé de frottis (le taux est beaucoup plus élevé parmi les très jeunes femmes, et relativement homogène dans les autres catégories d'âge). Une disparité sociale semble exister sur ces pratiques de dépistages féminins puisque 69% des femmes ouvrières n'ont jamais fait de mammographie (contre 41% en moyenne), et 28% n'ont jamais effectué de frottis (contre 21%).

S'agissant enfin du dépistage du cancer colorectal, 64% des Français n'en ont jamais fait, un taux qui diminue très sensiblement avec l'âge des interviewés : de 93% parmi les moins de 35 ans à 29% au-delà de 65 ans. Les écarts selon l'appartenance sociale ne sont pas retrouvés sur ce dépistage. Parmi les personnes concernées, le dernier dépistage remonte en moyenne à un peu plus de 2 ans. Il est frappant de constater qu'à la différence des consultations chez les différents professionnels de santé, les pratiques en matière d'examen de prévention ne semblent pas moins fréquentes parmi les habitants des zones rurales. Ceci indique que, en dépit de leur accès difficile à certaines spécialités médicales, ces populations ne sont pas moins enclines à adopter les bons réflexes en matière de santé.

Une adhésion franche au dépistage organisé, mais une attitude prudente face à la télésurveillance médicale et à la téléconsultation

Différentes solutions destinées à faire face aux difficultés en matière d'accès aux soins ont été testées auprès des interviewés. Elles recueillent des niveaux d'adhésion et de disposition personnelle à les pratiquer très variables.

Le dépistage organisé constitue une bonne solution pour 95% des personnes interrogées et 73% sont personnellement prêtes à y participer. La disposition personnelle à y participer est plus élevée chez les femmes (78% versus 68% chez les hommes), peut-être du fait d'une meilleure sensibilisation via les dépistages organisés du cancer du sein par exemple. Il n'existe guère d'autre clivage significatif au sein de la population, en dehors d'une moindre disposition des habitants de la région parisienne (67% contre 77% dans les zones rurales).

Le recours à la délégation de tâches entre professionnels de santé constitue une solution moins favorablement envisagée. Si le taux d'adhésion global reste élevé (79%), on note qu'à peine une personne sur deux (51%) se déclare prête à s'y soumettre. Les cadres supérieurs et professions libérales semblent plus disposés que la moyenne à tester personnellement cette solution (62%), de même que les habitants des zones rurales dont on connaît les difficultés d'accès à certains praticiens (60% contre 49% dans les agglomérations de province et 42% dans la région parisienne).

Quant aux solutions relevant de la télémédecine, elles suscitent des réactions mitigées. Ainsi, 78% des Français adhèrent à la télésurveillance médicale, mais seuls 44% seraient prêts à y participer. Quant à la téléconsultation, elle recueille un taux d'adhésion majoritaire (59%) mais s'avère très minoritairement envisagée comme une pratique personnelle potentielle (30%). Concernant ces deux solutions, des clivages apparaissent qui montrent que certaines catégories de la population semblent moins réticentes à les tester : les plus âgés d'abord se montrent plus disposés, de même que les professions libérales et cadres supérieurs. Concernant la téléconsultation, on note un écart très important entre les habitants des zones rurales et le reste du territoire : 41% des premiers sont prêts à participer à des téléconsultations, contre seulement 27% des habitants des zones urbaines de province et 25% des Franciliens.